



**3 : Délibération N° 26/2023 Subvention « Boucles Drôme Ardèche » 2024**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 300 Euros pour la manifestation des boucles Drôme Ardèche, course cycliste qui passera sur notre territoire le samedi 24 février 2024.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

ACCEPTTE la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention exceptionnelle.

POUR :13 (dont 1 pouvoir)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

#### **4 : Informations**

➤ **Présentation de l'Association ASPN 07 :**

Remerciements à Mme CHABERT Fabienne, Présidente de l'Association ASPN 07 qui est venue présenter cette association. Association créée sur le plateau de crussol pour promouvoir le territoire par le biais d'activités sportives de pleine nature (rando, vtt, trail, course ...).

Manifestations à venir :

- Halloween des bambins en partenariat avec la Tribu le 31 octobre à Alboussière
- Défi Nature le 25 et 26 mai : course nature qui rassemble cavaliers, traileurs et VTTistes en partenariat avec le Centre Equestre d'Antoulin et le CRTE (Comité Régional de Tourisme Equestre)
- La prochaine fête de la randonnée aura lieu le dimanche 29 septembre 2024 au départ de Champis, 3 parcours seront proposés.

Si vous souhaitez adhérer à cette association plus de renseignements :

[asso.sportsetpleinenature07@gmail.com](mailto:asso.sportsetpleinenature07@gmail.com)

Facebook : Aspn07

#### **5 : Personnel**

➤ **Départ à la retraite d'Isabelle Gaillard :**

A compter du 16 octobre 2023, Isabelle Gaillard, agent d'entretien depuis juillet 2020 va faire valoir ses droits à la retraite. Belle continuation.

➤ **Recrutement d'un agent technique pour son remplacement :**

La vacance d'emploi a été créée pour cet emploi d'agent technique 8 heures hebdomadaires à compter du 17 octobre 2023.

2 candidates se sont présentées dont 1 déjà titulaire de la fonction publique qui souhaite accroître son temps de travail.

➤ **Accueil d'une stagiaire :**

La mairie de Champis va accueillir pendant 4 semaines, Lucie BOUVEYRON en stage à compter du 16 octobre 2023. Elle est en Bac Pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) au Lycée la Pélissière de Tournon sur Rhone .

➤ **Débat sur la prime « pouvoir d'achat » :**

Un décret portant création d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique territoriale devraient être publiés avant la fin de l'année 2023. Cette mesure a été annoncée par le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, elle est facultative et peut être versée ou non, selon le libre choix des élus.

Le montant de la prime s'échelonne entre 300 € et 800 €. Son montant forfaitaire est calculé en fonction de la rémunération brute perçue au titre de la période du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023. Le montant de cette prime est proratisé en fonction de la quotité de travail. Pour Champis, le coût serait d'environ 1450 €

Après réflexion, les élus de Champis ont adopté à l'unanimité le versement de cette prime pour les agents. Dès que le décret sera publié, les élus de Champis définiront les montants alloués à chaque agent.

A noter que l'Etat n'augmente pas les dotations, aucune aide de l'Etat, la collectivité qui décide du versement de cette prime doit prendre cette somme sur ses fonds propres.

## 6 : Travaux

➤ **Stationnement la Bâtie :**

Afin de ne pas gêner la sortie des véhicules de la rue de la Ceinture et de neutraliser le stationnement à proximité de ce carrefour, un mégacalque sera installé, pour éviter le



stationnement gênant, limitant la visibilité

➤ **Enfouissement des lignes HTA et BT la Bâtie :**

Les travaux d'enfouissement des réseaux sur la Bâtie sont en cours, tous les poteaux sur ce secteur seront supprimés à terme.

➤ **Appartement 1<sup>er</sup> étage :**

Travaux en cours pour la rénovation de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage de la Bâtie, les travaux devraient être terminés fin octobre. Après la rénovation de l'aile droite (Appartements en RDC et au 1<sup>er</sup> étage) et dans la continuité des améliorations de l'habitat et d'économie d'énergie, l'équipe municipale poursuit sa réflexion pour la restructuration de l'aile gauche 1<sup>er</sup> étage de la mairie pour l'année 2024. Ainsi après débat de l'équipe municipale (9 POUR) il a été convenu que l'appartement renové sera proposé aux locataires du F 3 logement aile gauche.

➤ **Raccordement fibre :**

La fibre a été déployée dans une bonne partie de la commune. Vous pouvez contacter un fournisseur d'accès pour vous raccorder. Pour valider votre éligibilité vous pouvez cliquer sur le lien :

<https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/>

➤ **Panneau de basket Champis Garnier :**

Au vu des normes de sécurité importantes, les élus de Champis ont décidé de ne pas installer de panier de basket, nous encourageons les enfants de Champis à utiliser le city park d'Alboussière que nous avons cofinancé.

➤ **Travaux le Temple :**

Le marché de travaux pour la continuité de la restructuration de l'ancien temple a été lancé en juillet 2023 avec 10 lots

Lot 04 – DÉMOLITION – DALLAGE

Lot 05 – MENUISERIES EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE BOIS

Lot 06 – OSSATURE – PLANCHER

Lot 07 – PLATRERIE - PLAFONDS

Lot 08 – ÉLECTRICITÉ – ÉQUIPEMENT SCENIQUE

Lot 09 – CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE - SANIATAIRES

Lot 10 – SOLS SOUPLES - FAIENCES

Lot 11 – PEINTURES

Lot 12 – ESCALIER MÉTALLIQUE

Lot 13 – ENDUITS DE FAÇADES

Les lots 7 / 8 / 9 / 10 / 11 / 12 et 13 n'ont pas reçu de candidatures et ont été déclarés infructueux, suivant la réglementation la commune peut lancer une nouvelle consultation sans publicité.

➤ **Travaux de voirie :**

Rapporteur : Alain LADREYT

A la suite des pluies torrentielles du lundi 18 septembre, de la terre a dévallé sur de nombreuses voies communales. Les employés communaux avec la mini pelle ont effectué des coupes, nettoyé les fossés, enlevé la terre des chemins.



Chemin de Margier les Combeaux

La fin des travaux de goudronnage : réfection de la rue des Sources :



➤ **Points de compostage collectifs de Garnier et de la Bâtie :**

Rapporteur : Bernard ABANOZIAN

3 bacs à compost ont été installés place de Garnier.

Pour faire vivre ces lieux et afin de préparer une réunion publique sur le compostage : voir l'affiche ci-jointe :

Rhône-Crussol  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Commune  
de  
Champis  
Ardèche

**Nous recherchons des référent(e)s  
pour chaque site de compostage collectif  
« Champis Garnier » et « Champis La Bâtie »**



**Missions du « Référent » bénévole**

- Être le relais entre les usagers du site, le maître composteur, la commune et la CCRC,
- Faire vivre l'aire de compostage, diffuser l'information et la documentation,
- Assurer un suivi du composteur (Ex : Etaler les déchets en brassant en surface),
- Participer éventuellement au transfert et/ou à la récupération du compost mûr,
- Participer à toute enquête ou étude réalisée par la CCRC.

Vous êtes intéressé(e) pour être « référent(e) » de site, faites-nous le savoir :



➤ **DETR 2024 :**

Les dossiers de demande de subvention DETR 2024 devront être déposés sur la plateforme « démarches simplifiées » avant le 30 novembre 2023.

**7 : Urbanisme**

➤ **Retour sur la marche PLUiH mairie :**

Rapporteur : Fabrice BASSET

Afin d'illustrer sur le terrain les enjeux abordés dans l'élaboration, en cours, du Plan Local Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH), Rhône-Crussol invite les habitants à participer aux marches découverte proposées sur le territoire.



Une première visite commentée par un paysagiste-concepteur intervenant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 07) a été programmée sur la commune de Champis. L'objectif de ce parcours était de questionner la conception du territoire, au travers du paysage, de l'aménagement local et des espaces agricoles.

➤ **Biens forestiers « sans maître » :**

Rapporteur : Fabrice BASSET

Les biens sans maître sont des biens immobiliers, c'est-à-dire des parcelles bâties ou non bâties, dont les propriétaires ne peuvent être identifiés (inconnus, disparus ou décédés depuis plus de trente ans).

En application de l'article 713 du code civil, les biens immobiliers qui n'ont pas de maître peuvent devenir la propriété de la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés suivant une procédure ou un EPCI à fiscalité propre auquel la commune est rattachée. Si aucun propriétaire ne se fait connaître dans un délai de six mois à dater de la dernière mesure de publicité, l'immeuble est présumé sans maître, présomption notifiée par le représentant de l'État dans le département au maire de la commune dans laquelle est situé le bien. Par délibération, le conseil municipal doit incorporer le bien dans le domaine communal dans un délai de six mois suivant la vacance présumée du bien, sinon la propriété du bien est attribuée à l'État. Cette incorporation est constatée par arrêté du maire.

La parcelle AL 60 pourrait entrer dans cette procédure.



➤ **Enquête publique zonage d'assainissement :**

La carte de zonage d'assainissement de la commune de Champis a été présentée à l'équipe municipale. Elle sera soumise à enquête publique à compter du 21 novembre 2023. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie d'Alboussière pour les cartes de zonage des communes du plateau. Dates à venir.



**8 : Divers**

➤ **Quinzaine solidaire du Relais Alimentaire :**



**QUINZAINES  
SOLIDAIRE**

Du Lundi 2 Octobre au Vendredi 13 Octobre 2023



*solidarité*

Collecte de denrées alimentaires dans les établissements scolaires !  
et en Mairie de CHAMPIS

Au profit du  
relais alimentaire



➤ **Info covoiturage : une application KLAXIT**

Le covoiturage présente de nombreux avantages pour les habitants d'un territoire comme le nôtre, combinant secteurs urbains, péri-urbains et ruraux.

Afin de développer cette pratique, le syndicat mixte Valence Romans Mobilités met en place de nombreux outils : un réseau d'aires de covoiturage, une application performante Klaxit, des incitations financières, des actions de sensibilisation ...

<https://www.klaxit.com/>

➤ La communauté de communes Rhône Crussol : Répare Café

**MAKE.ORG FOUNDATION** **HÔP** HALTE À L'OBsolescence PROGRAMMÉE

# Journées Nationales de la Réparation

20, 21, 22 octobre 2023

## LE RÉPARE-CAFÉ RHÔNE CRUSSOL

**SAMEDI 21 OCTOBRE DE 9H À 13H**

<b>BRICOVELEC DEPANNAGE</b> PETITS ÉLECTROMÉNAGERS	<b>SYTRAD</b> RÉEMPLOI – COUDRE UN SAC À VRAC RÉUTILISABLE RÉEMPLOI – FABRIQUER UN BEE-WRAP
<b>FABRICO</b> PETITS ÉLECTROMÉNAGERS	<b>VELODRÔME</b> VÉLOS
<b>LA RETOUCHERIE</b> COUTURE, RETOUCHES	<b>YAPLUKA</b> VÉLOS
<b>MJC GUILHERAND-GRANGES</b> PETITS ÉLECTROMÉNAGERS	<b>8 FABLAB</b> IMPRIMANTE 3D Panne Électrique
<b>RESSOURCERIE TREMPLIN HORIZON</b> PETITS ÉLECTROMÉNAGERS	

**Rendez-vous au 1244 rue Henri Dunant à Guilhaud-Granges**  
Pour contactez le service « Déchets » : 04 75 41 99 20 - [dechets@rhone-crussol.fr](mailto:dechets@rhone-crussol.fr)

**RhôneCrussol** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **Plan Climat**

➤ Key Line Design

En partenariat avec le syndicat Eyrieux Clair, le syndicat mixte du Bassin Versant du Doux et la communauté de communes Rhône Crussol, une visite du site expérimental agro-hydrologique ("keyline design") est organisée chez M. Clement Damiens à Champis : mardi 10 octobre 2023 à 14h00. Le projet est conçu d'après la méthode dite du « Keyline Design », une solution innovante pour lutter contre l'érosion, accroître la biodiversité et régénérer les sols, en ralentissant le ruissellement et en favorisant la circulation et l'imprégnation de l'eau de pluie sur les parcelles.

<https://www.rhone-crussol.fr/agriculture/plan-dactions-pour-lagriculture-locale/>

➤ **Opération Brioches, comme chaque année**

Vente de Brioches 5 €  
en mairie de Champis ou auprès des élus  
(Fabriquées par la boulangerie Brunière)  
Du Jeudi 12 octobre au dimanche 15 octobre 2023  
au profit de l'ADAPEI Ardèche

➤ **Le Fascinant Weekend : Apéro sur un plateau**

Rapporteur : Lionel FRAISSE

Dans le cadre du Fascinant Week-End Vignobles & Découvertes, venez déguster fromages et charcuteries de producteurs locaux en accord avec les vins de nos 3 AOC : Cornas, Saint-Joseph et Saint-Péray !

Samedi 21 octobre 2023 de 10h30 à 14h CHAMPIS la Bâtie de Crussol Salle Toinou

Tarif unique : 7 € (comprenant 1 assiette de produits locaux + 1 verre de vin).

➤ **La TRIBU : soirée Jeux**



Prochaine séance du conseil municipal :  
Le lundi 06 novembre 2023 à 19 h salle du conseil à Champis

La séance est levée à 22h30

La Secrétaire de Séance  
Marie-Béatrice MIGNOT

Le Maire  
Denis DUPIN

**Liste des délibérations :**

<b>Point N°</b>	<b>N° de la délibération</b>	<b>Libellé de la délibération</b>	
1		Désignation d'un secrétaire de séance	
2		Approbation PV de la dernière séance	<b>Unanimité</b>
3	<b>26-2023</b>	Subvention exceptionnelle pour les Boucles Drôme Ardèche 2024	<b>POUR : 13 dont 1 pouvoir CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</b>